



Structurer - Fédérer - Investir



L'OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE DES VOSGES CENTRALES

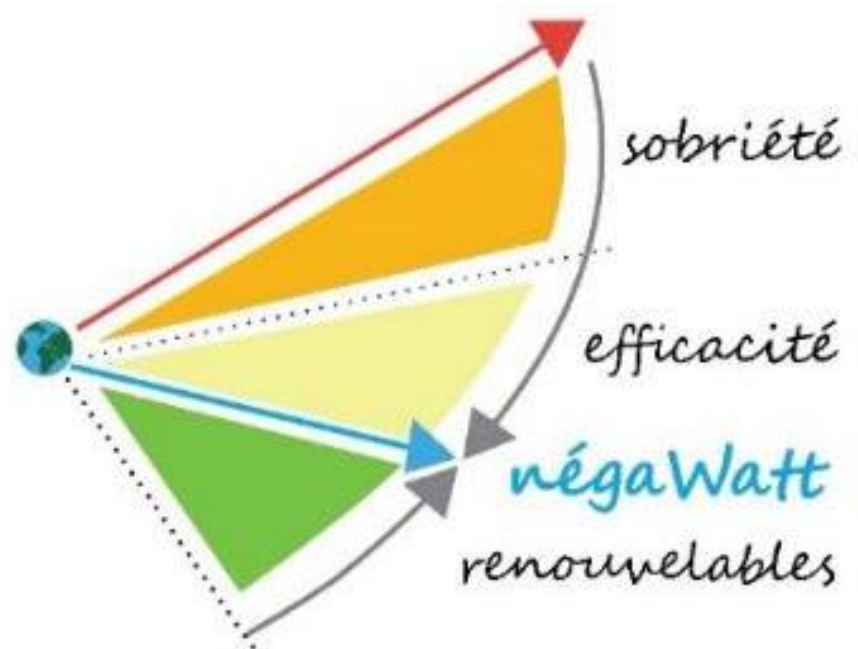
Vers un Territoire à Energie Positive en 2050

UN PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

- **L'autonomie énergétique en 2050**
et **46%** en 2030
- **Une stratégie du**
SCoT des Vosges Centrales
mise en œuvre par la CA d'Epinal et
la CC Mirecourt-Dompaire dans le
cadre du **Plan Climat-Air-Énergie**



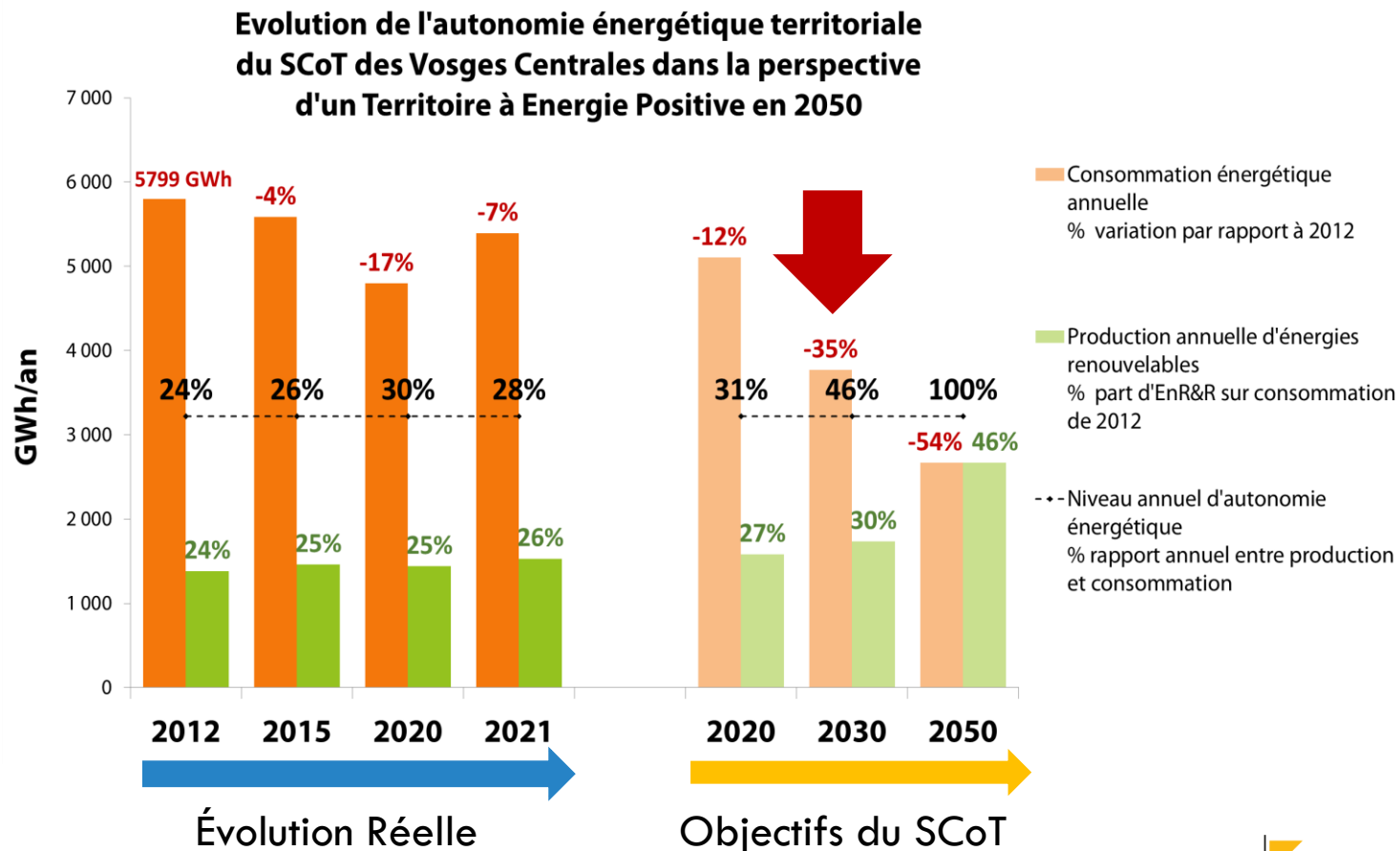
**TERRITOIRE
À ÉNERGIE POSITIVE**
SCOT DES VOSGES
CENTRALES



UN PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



- **L'autonomie énergétique en 2050 et 46% en 2030**
- **Une stratégie du SCoT des Vosges Centrales mise en œuvre par la CA d'Epinal et la CC Mirecourt-Dompaire dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie**



UN PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



- **La volonté politique de maîtriser le développement des projets d'ampleur territoriale :**
« Oui aux énergies renouvelables, mais pas n'importe où, pas n'importe comment. »
 - ✓ En concertation avec les communes et les citoyens
 - ✓ En associant les communes et les citoyens à l'investissement et à la gouvernance
 - ✓ En permettant des retombées économiques plus équitables pour les collectivités et ainsi pouvoir soutenir la transition énergétique pour tous les acteurs du territoire
- **La SEM TERR'ENR créée pour défendre ces ambitions**



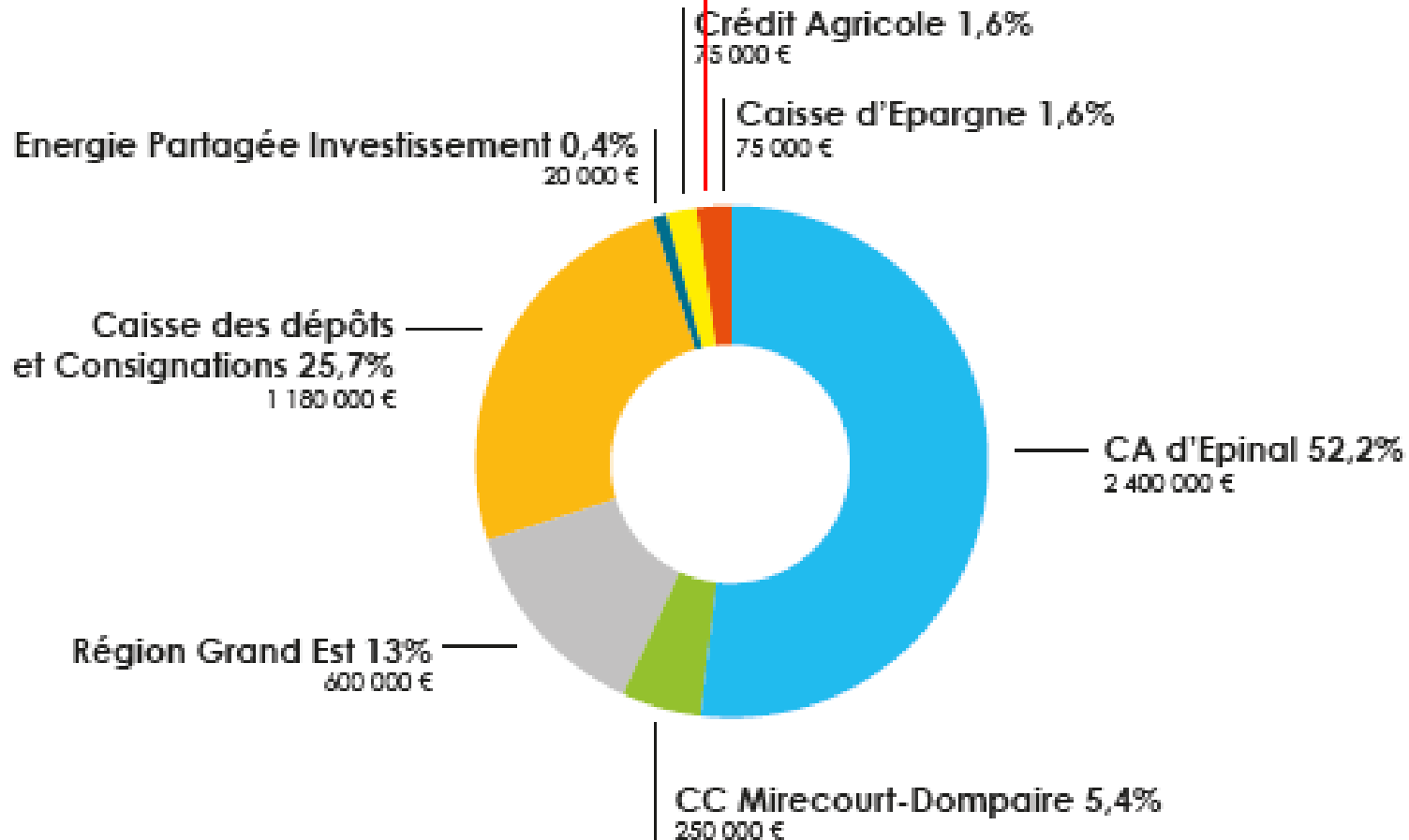
UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE 70% PUBLIQUE

Répartition du capital

4 600 000 €

+ 75 000 €

Chambre d'Agriculture des Vosges



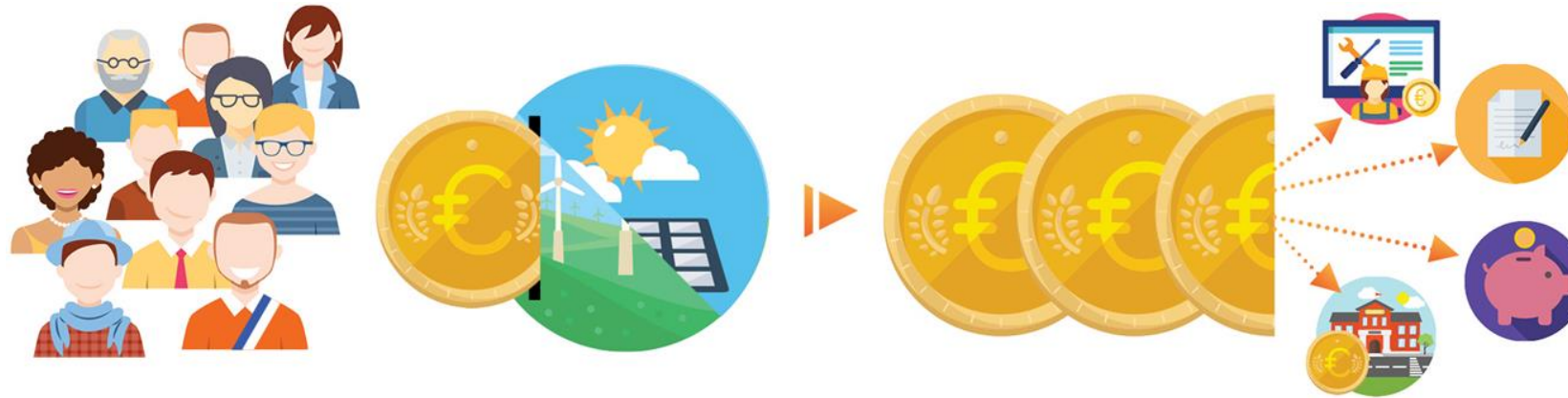
154 communes



Les domaines d'intervention

Avec un spectre d'intervention privilégié sur le territoire des Vosges Centrales et ouvert à l'ensemble des énergies renouvelables, **la société s'attèle dans un premier temps au co-développement de projets éoliens, photovoltaïques et hydro-électriques.**

L'INTÉRÊT DES PROJETS PARTICIPATIFS CITOYENS



POUR 1 EURO INVESTI

dans un projet citoyen
de production d'énergie renouvelable,



2,5 EUROS PROFITENT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires,
les prestations et les revenus de l'investissement.

La SEM TERR'ENR a été créée pour amplifier les retombées économiques des projets d'énergies renouvelables au profit des **acteurs du territoire (collectivités, citoyens, entreprises locales)** :

- faire participer **les communes d'implantation et limitrophes** à l'entrée au capital dans la société de projet, mais aussi **les citoyens du territoire**
- la SEM négocie les contrats, prend les risques d'études et de construction et cède une partie de ses titres aux acteurs locaux.

PREMIÈRES RÉALISATIONS



- **Photovoltaïque sur toiture & ombrière :**
Maison de l'Habitat & du territoire de la CAE :
1^e opération d'autoconsommation collective des Vosges

- **Photovoltaïque au sol :**
ancien centre d'enfouissement de GOLBEY :

- 1^e parc au sol inauguré dans les Vosges
- Entrée au capital à 24% de la société de projet avec TOTAL Energies & la commune de Golbey



- **Éolien :**

- ✓ **Parc du Pays de Madon & Moselle autour de DOMPAIRE :**
entrée au capital à 9% au côté de NEOEN

- ✓ **Parc des Lunaires à GRUEY-LES-SURANCE : Co-développement avec H2AIR d'un parc éolien**

- LUN'ENR : Une société 100% TERR'ENR créée pour porter et financer le projet de 2 éoliennes
- L'actionariat de cette société ouverte aux collectivités, aux citoyens et aux actionnaires de la SEM



PROJETS EN COURS D'ÉTUDE



➤ Photovoltaïque sur toiture & ombrière :

- ✓ Plusieurs **bâtiments communaux** en cours de maîtrise d'œuvre : XERTIGNY, NOMEXY, HADOL, EPINAL ... et bien d'autres à venir MIRECOURT, MADONNE-ET-LAMEREY...
- ✓ Equipement d'une première toiture du **bailler Epinal Habitat** sur le quartier Bitola à EPINAL
- ✓ Accompagnement groupé pour l'équipement de **toitures agricoles** à LA-CHAPELLE-AUX-BOIS
- ✓ Accompagnement groupé pour l'équipement de **toitures d'entreprises privés** ciblés par zone d'activité : zone INOVA 3000 à THAON-LES-VOSGES, zone Aéroport Sud Lorraine à MIRECOURT

➤ Photovoltaïque au sol :

- ✓ **Délaissé d'aérodrome** de DOGNEVILLE avec VALECO

➤ Agrivoltaïque :

- ✓ **Centrale sur pâturage ovin** à TOTAINVILLE avec VALECO
- ✓ **Centrale sur pâturage bovin** à XERTIGNY & LA-VOGE-LES-BAINS avec QAIR

➤ Eolien

- ✓ **AHEVILLE – VROVILLE – VELOTTE & TATIGNECOURT : Co-développement avec NEOEN**
 - SOLENVAL : une société de projets 60% NEOEN / 40% TERR'ENR développe ce nouveau projet avec l'opportunité d'associer les communes et citoyens à l'actionariat
- ✓ **DAMAS-AUX-BOIS, REHAINCOURT, MORIVILLE : Co-développement avec H2air**
- ✓ **LA-VOGE-LES-BAINS : Co-développement avec Opale**
- ✓ **HENNECOURT : Co-développement avec CNR**

➤ Réseau de chaleur biomasse

- ✓ **THAON-LES-VOSGES : Co-développement avec ENGIE**

➤ Hydro-électricité :

- ✓ **Partenariat avec la société PEBA pour porter l'exploitation de la 1^e hydrolienne fluviale MADE IN VOSGES**



L'INTÉRÊT D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ

- ❖ De l'ingénierie mise à disposition de la commune pour défendre l'intérêt du territoire
- ❖ Des retombées amplifiées pour la commune et le territoire
- ❖ Un projet qui facilite le financement participatif par les citoyens et la concertation

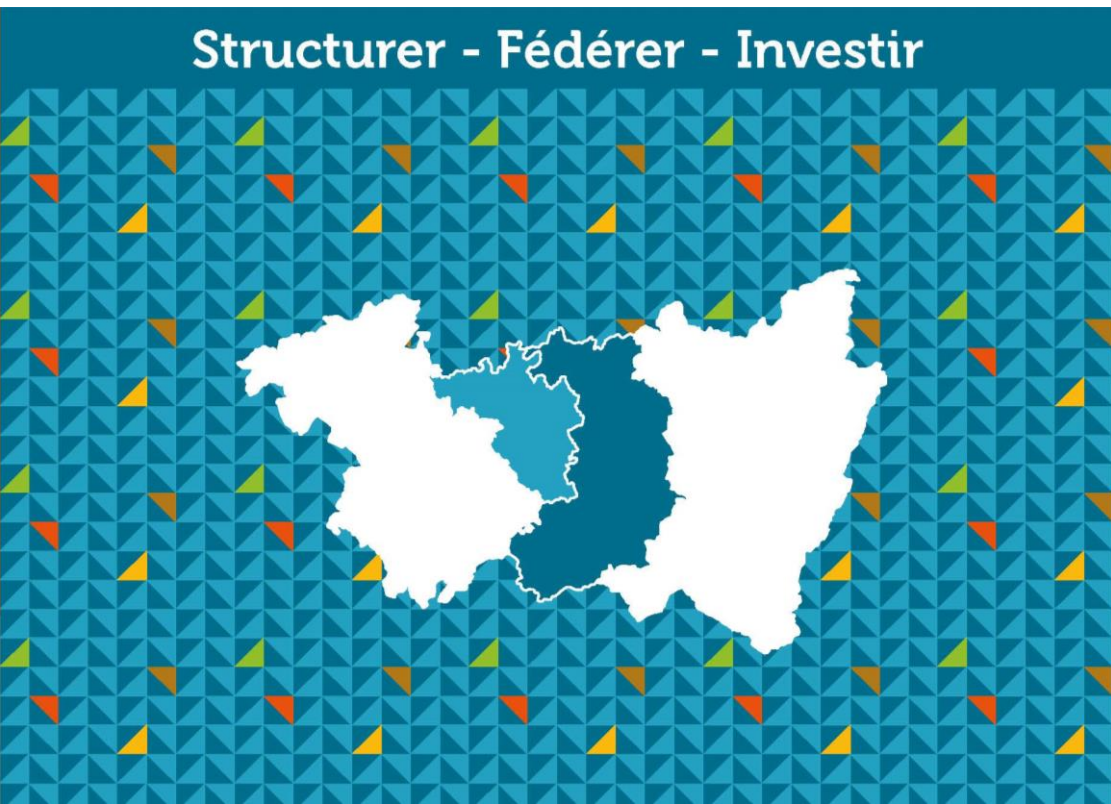
D'où :

- ✓ Un projet qui prend de la valeur, qui donne du sens à l'investissement local
- ✓ Un projet mieux soutenu
- ✓ Un projet moins risqué
- ✓ Un projet gagnant - gagnant



Énergies Nouvelles des Vosges Centrales

Structurer - Fédérer - Investir



+ INFO : terr-enr.fr

CONTACT

Jacques GRONDAHL

Directeur Général Délégué

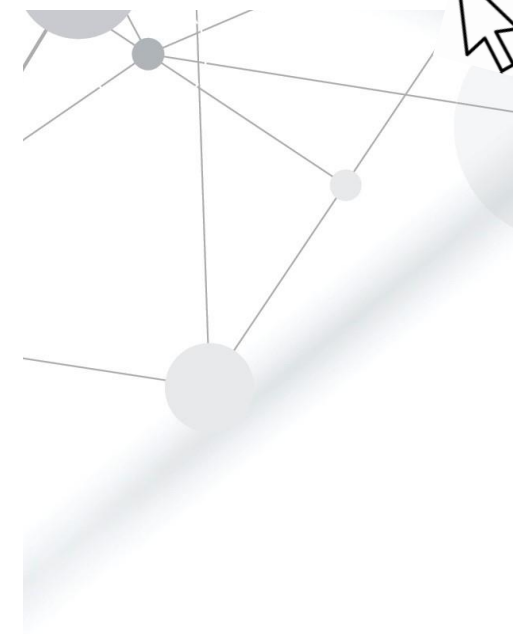
✉ jacques.grondahl@terr-enr.fr

☎ 03 56 32 12 40 | 07 87 34 23 78

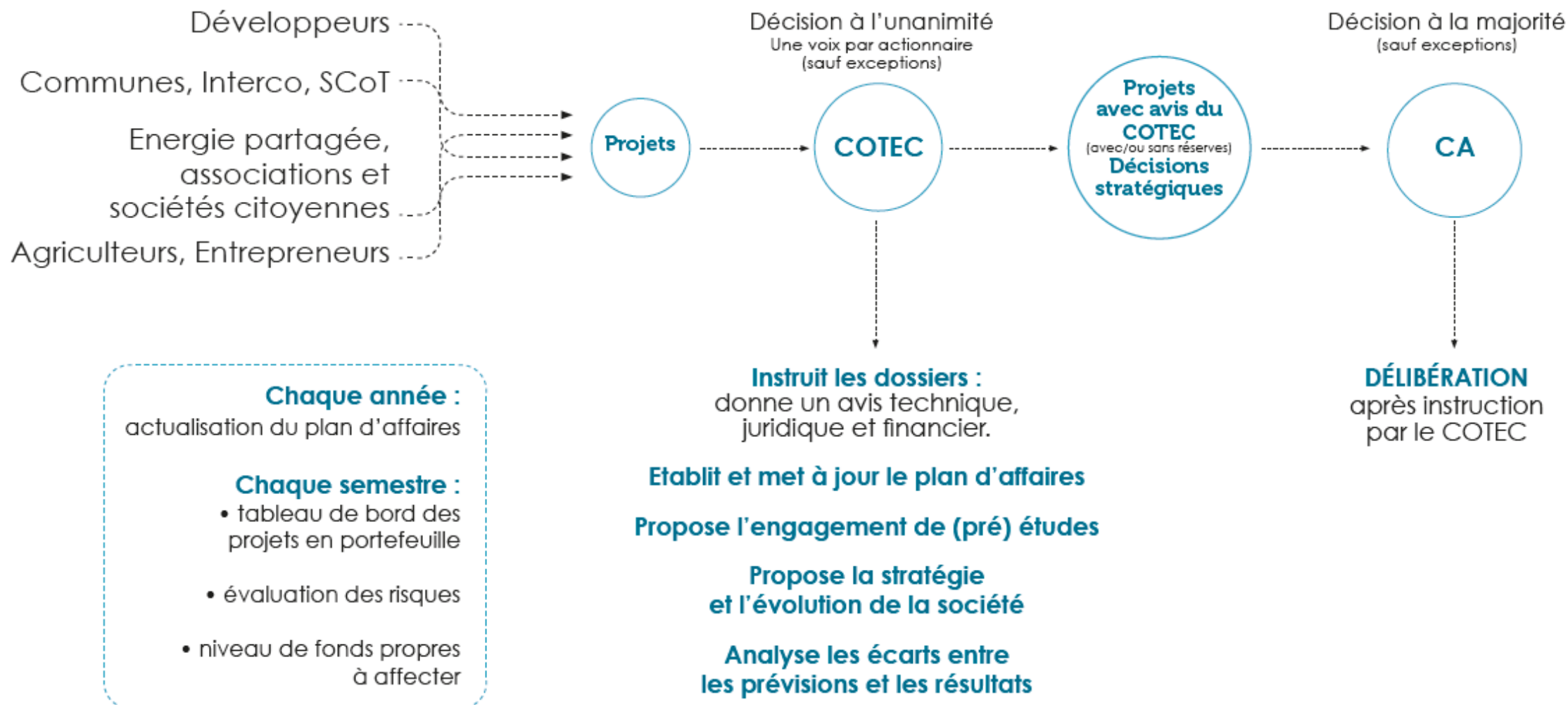
SEM Terr'EnR

Maison de l'habitat et du Territoire
1, Avenue Dutac – 88000 EPINAL

 www.terr-enr.fr



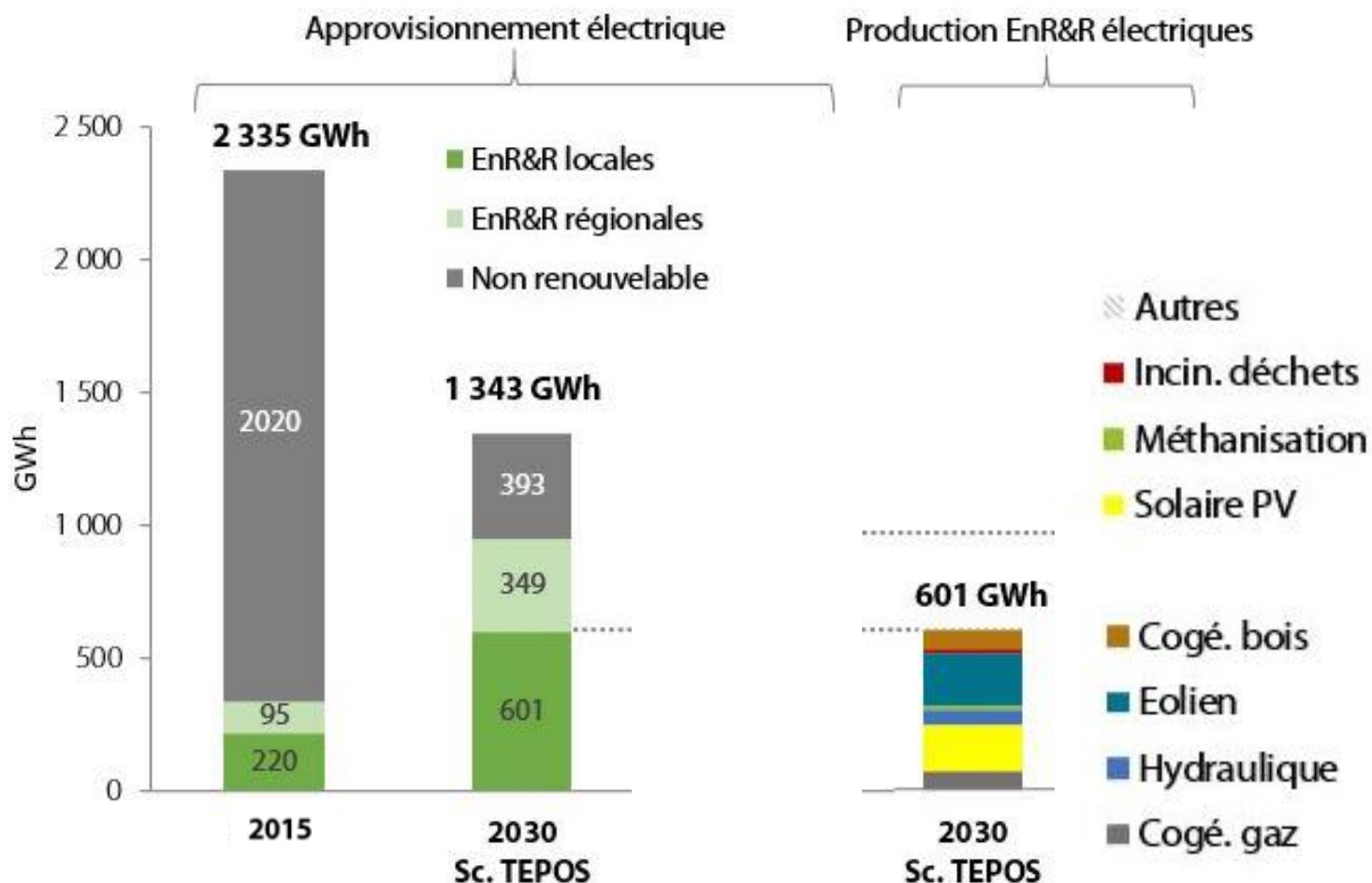
NOTRE FONCTIONNEMENT



UNE STRATÉGIE BASÉE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LA DIVERSIFICATION DE L'APPROVISIONNEMENT

OBJECTIF POUR L'ÉLECTRICITÉ : ~30 CENTRALES SOLAIRES ET ~40 ÉOLIENNES

Besoins et productions électriques du scénario TEPOS



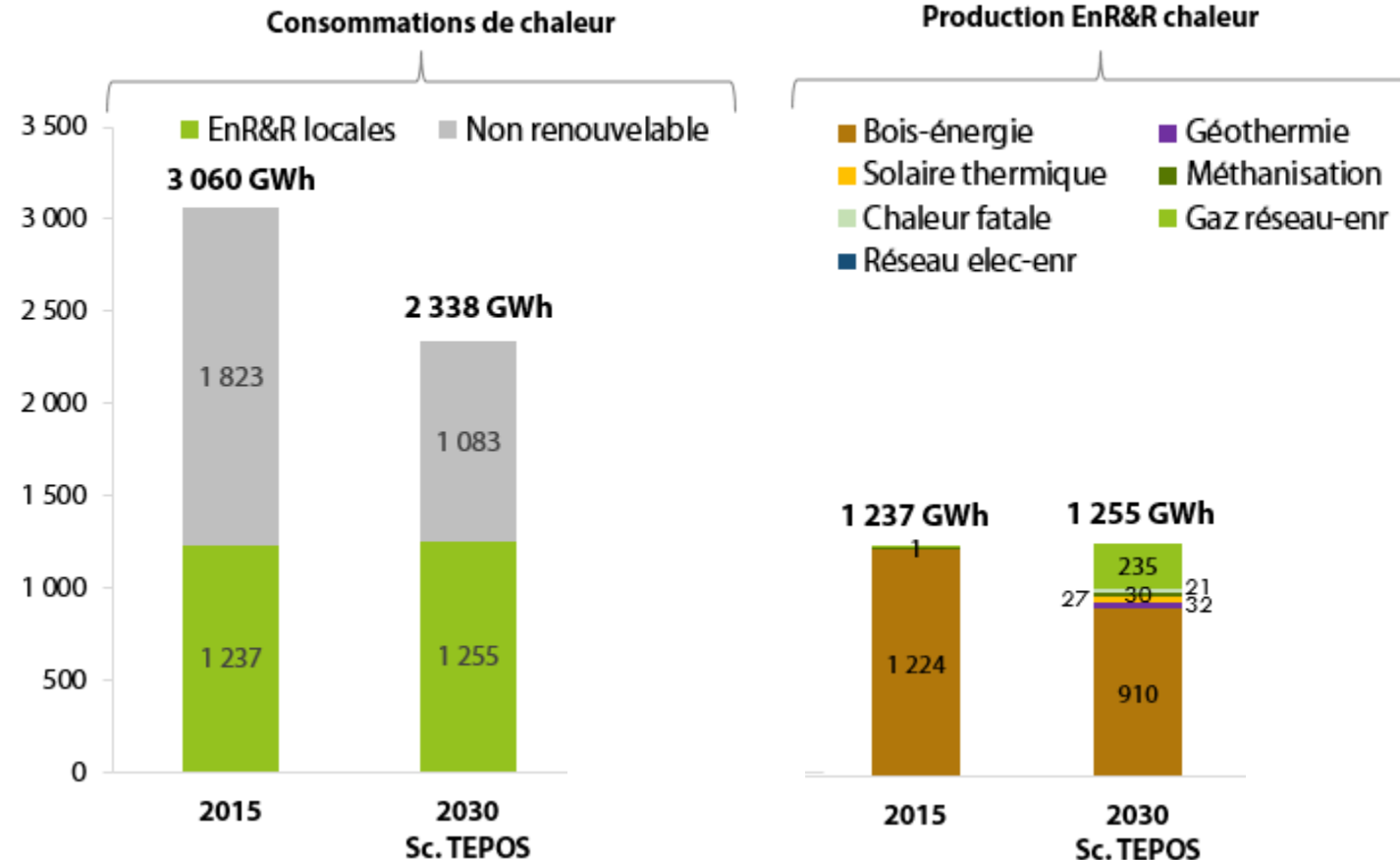
Sur la base de 42% d'économie d'électricité en 2030 :

- Un approvisionnement local de l'électricité à 44% soit x3 vs 2015
- 1/3 de solaire photovoltaïque (29%) :
 - En 2023 : 6 GWh à Golbey
 - 1 GWh sur toitures
 - En priorité sur toitures et ombrières
 - Au sol sur friches et délaissés
 - En agrivoltaïque
- 1/3 d'éolien (33%) :
 - 91 MW de puissance
 - Entre 30 et 40 éoliennes en fonction de la hauteur autorisée
 - En 2023 : 85 GWh autour de Dompierre & 10 GWh à Gruyère-lès-Surance

UNE STRATÉGIE BASÉE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LA DIVERSIFICATION DE L'APPROVISIONNEMENT

OBJECTIF POUR LA CHALEUR & LE GAZ : DÉVELOPPER LES MICRO-RÉSEAUX + VARIER LES SOURCES

Besoins et production de chaleur du scénario TEPOS



Sur la base de 23% d'économie de chaleur en 2030 :

- Un approvisionnement local direct en chaleur renouvelable à 53%, soit un maintien de l'avance
- 2/3 de bois-énergie (72%) :
 - Création de réseaux de chaleur & déploiement des existants
 - Promotion des poêles à bois performants & du granulé
- 1/5 Biométhane (19%) :
 - Nouvelles unités avec injection du biométhane dans le réseau
 - Valorisation de la chaleur perdue des méthaniseurs existants

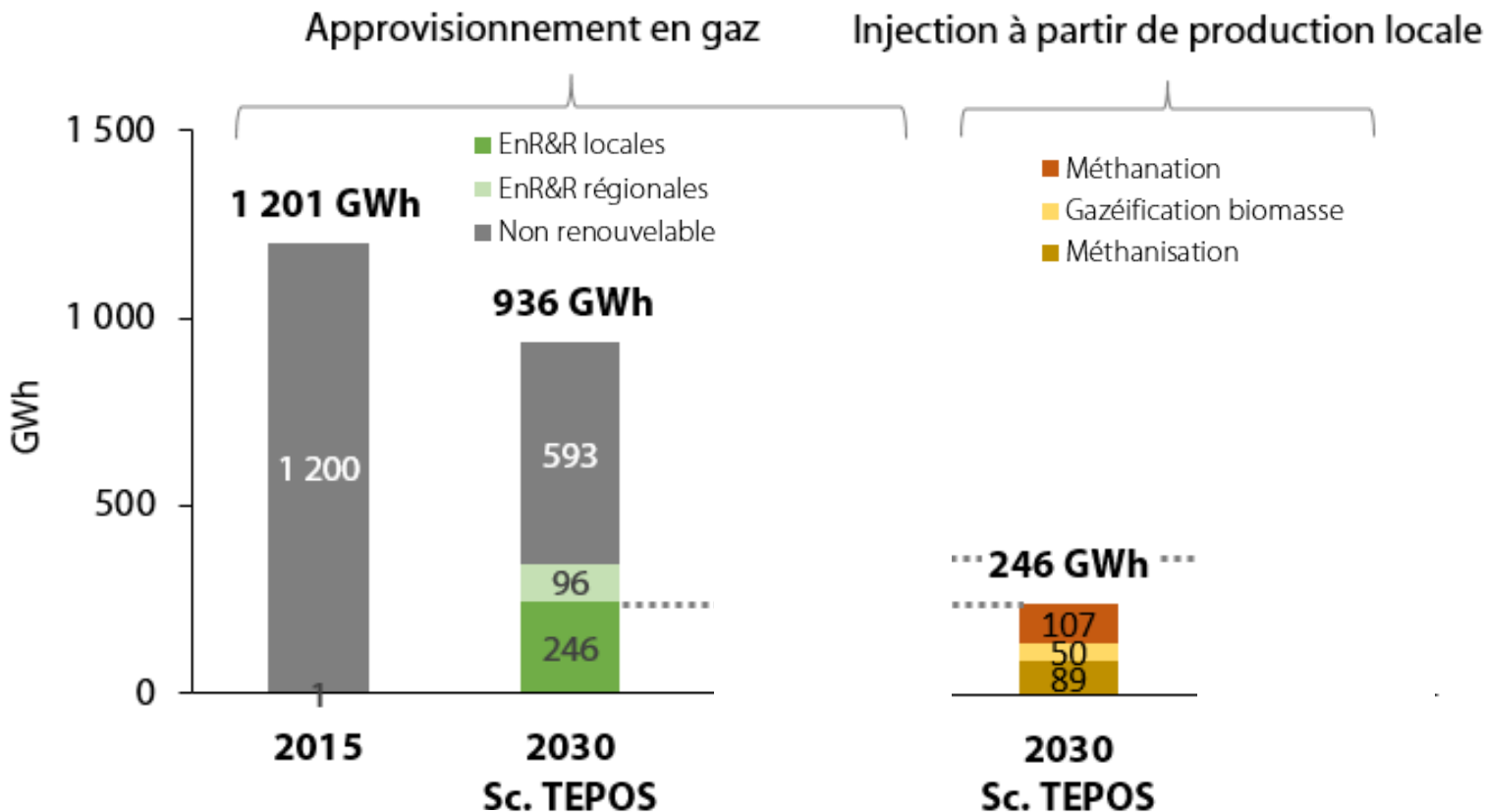
Autres EnR :

- **Solaire thermique** : à privilégier pour les centres d'accueil touristiques, hôtels, & maisons de retraite
- **Géothermie** : à étudier pour tout nouveau bâtiment
- **Aquathermie** : à privilégier dans les zones à enjeux
- **Chaleur fatale industrielle** : opportunité de réseaux de chaleur

UNE STRATÉGIE BASÉE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LA DIVERSIFICATION DE L'APPROVISIONNEMENT

OBJECTIF POUR LA CHALEUR & LE GAZ :
DÉVELOPPER LES MICRO-RÉSEAUX + VARIER LES SOURCES

Besoins et production de gaz du scénario TEPOS



Sur la base de **23% d'économie de chaleur en 2030** :

- Un approvisionnement local direct en chaleur renouvelable à **53%**, soit un maintien de l'avance
- **2/3 de bois-énergie (72%)** :
 - Création de réseaux de chaleur & déploiement des existants
 - Promotion des poêles à bois performants & du granulé
- **1/5 Biométhane (19%)** :
 - Nouvelles unités avec injection du biométhane dans le réseau
 - Valorisation de la chaleur perdue des méthaniseurs existants
- Autres EnR :
 - **Solaire thermique** : à privilégier pour les centres d'accueil touristiques, hôtels, & maisons de retraite
 - **Géothermie** : à étudier pour tout nouveau bâtiment
 - **Aquathermie** : à privilégier dans les zones à enjeux
 - **Chaleur fatale industrielle** : opportunité de réseaux de chaleur¹⁴

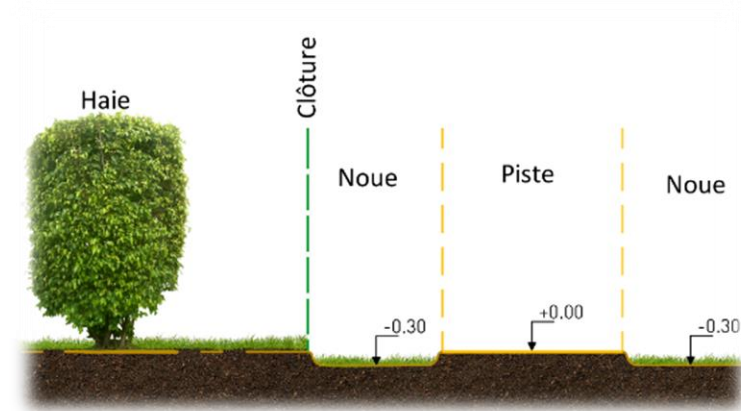
DIFFÉRENTES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Centrales photovoltaïques au sol

Surface de foncier minimum d'un seul tenant : **5 ha**

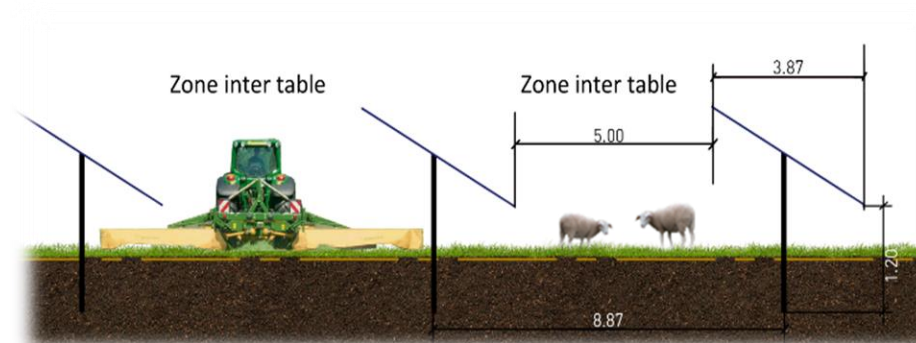


Un foncier clôturé et intégré au paysage



Centrales agrivoltaïques

Surface de foncier minimum d'un seul tenant : **15 ha**



L'AGRIVOLTAÏQUE C'EST QUOI ?

« Une installation agrivoltaïque est une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole. »

**Article L. 314-36 du Code de l'énergie issu de la loi AER du 10 mars 2023*

Amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques



Amélioration du bien-être animal



Adaptation au changement climatique



Protection contre les aléas

